



AMAP SAUMUR

MJC, place de Verdun 49400 SAUMUR

Mail : amap.saumur@laposte.net

Site : amapsaumur.jimdo.com

CONTRAT PRUNEAUX D'AGEN (AOP)

L'association a pour but de maintenir ou d'inciter à l'installation d'une agriculture paysanne durable et de proximité, en proposant des produits écologiquement sains, variés, de saison et socialement équitables.

Par la signature de ce contrat, paysans et Consomm'acteurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et la charte des Associations pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne (voir site) : ils sont partenaires.

Des aléas peuvent intervenir, remettant en cause la livraison. Dans ce cas, nous étudierons une solution pour les produits manquants entre producteur, référent et bureau d'AMAPez-vous. Dès réception, les consomm'acteurs sont responsables de leurs produits.

Si le Consomm'acteur ne peut pas venir prendre ses produits lors d'une distribution, il devra prévenir le référent pour trouver un éventuel arrangement ou donner le nom de la personne qui le remplacera, au plus tard la veille de ladite distribution (par courriel ou SMS).

Le présent contrat sera reconduit tacitement au début de chaque saison par la remise de la commande et du règlement au référent. En cas d'arrêt, le consomm'acteur devra prévenir le référent.

PAYSANS PRODUCTEURS

Claire et Patrick POURCEL

La Ferme du Lacaÿ
47140 Penne D'Agenais

eva.fermedulacay@orange.fr

REFERENT

Jean-Pierre GIRARDEAU

8 rue des Plantagenets 49400 Saumur

Jipygirardeau49@gmail.com

Tel : 06 17 94 13 17

CONSOMM'ACTEUR

Nom prénom : Adhésion N°

Adresse :

Courriel : Tel :



Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Les produits (labels : AB ECOCERT, Mi-cuit AB, IGP.)

Le producteur s'engage à livrer les produits aux dates prévues selon le calendrier prévu dans le tableau de commande.

Voici une liste non exhaustive des produits disponibles :

- Pruneaux dénoyautés ou entiers... moelleux... à cuisiner...
- Eau de vie de pruneaux d'Agen et prunes d'ente
- Crème, pulpe, crème à tartiner de pruneaux d'Agen...

Pour plus de d'information, consultez notre site amapsaumur.jimdo.com

Le consomm'acteur passe commande via le tableau joint au contrat et actualisé pour chaque période.

Engagements du consomm'acteur

Le consomm'acteur s'engage à payer à l'avance les produits indiqués dans sa commande, pour la période convenue. Il accepte ainsi les fluctuations inhérentes à la production concernée.

Modalités de paiement

Le paiement s'effectue en un **chèque à l'ordre de : Ferme du Lacay** qui sera débités par le producteur. Le nom du titulaire du chèque sera le même que celui du contrat. Les paiements sont gérés par le référent, qui remettra les chèques collectés au producteur et qui veillera au respect des quantités livrées aux consomm'acteurs.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance et accepter les termes du présent contrat ainsi que les modalités prévues par le règlement intérieur de l'AMAPez-vous.

Fait à Saumur, le 15/11/2021

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur

Le consomm'acteur

